

**République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE 79220
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 MAI 2024**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : Mme Aline BOURLON, M. Gérard EPOULET, M. Guillaume FILLION, Mme Evelyne MENARD, M. Serge NERRIERE, Mme BOUTIN Isabelle, Mme Dominique CHAUSSERAY , M. Olivier FOUILLET

Absents excusés :

M. Alexandre PENNINGER, M. Geoffrey CHARLET, M. Ivan GALLIEZ, Mme Sonia DEBORDE, Mme Charlotte MORICHON (pouvoir à Mme Dominique CHAUSSERAY), M. VIGNAULT Quentin,

Date de la convocation :22/04/2024

Secrétaire de séance : Mme Evelyne MENARD

1/ APPROBATION du compte rendu du 28/03/2024

Aucune remarque n'étant émise, le compte-rendu du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

2/ DELIBERATIONS

➤ **Délibération 15/2024** : **convention SIGIL**

La convention de partenariat avec le SIGIL (Système d'Information Géographique d'Intérêt Local) arrive à son terme. Monsieur le Maire propose de la renouveler permettant ainsi de continuer à échanger et utiliser les documents cadastraux dans le cadre notamment de la gestion de l'urbanisme sur le territoire communal. C'est un outil essentiel à la gestion des espaces communaux, la proposition de convention du SIGIL est pour une durée de 5 ans à raison de 700 € HT par an.

Le Conseil Municipal émet un vote favorable à l'unanimité.

➤ **Délibération 16/2024** : **Subventions 2024**

M. le Maire propose aux membres du Conseil municipal le versement de subventions aux Associations et structures suivantes :

➤ AICM	350.00 €
➤ Collège de Champdeniers	350.00 €
➤ Coopérative scolaire de l'école	1 500.00 €
➤ Hand-Ball de Champdeniers	260.00 €
➤ Les amis de la bibliothèque	900.00 €
➤ Les Gymnastes de l'Égray	117.00 €
➤ Radio Gâtine	480.00 €
➤ Amicale des donateurs de sang du canton de Champdeniers	100.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité, de verser les subventions 2024 ci-dessus, pour un montant total de 4057.00 €.

Le Conseil Municipal émet un vote favorable à l'unanimité.

➤ **Délibération 17/2024 : Règlement cantine – garderie année 2023/2024**

M. le Maire propose la modification du règlement intérieur de la garderie périscolaire comme suit :

Il s'avère que celui-ci est imprécis et peut nous exposer à des demandes émanant des familles pour accueillir le ou les d'enfants qui ne sont pas scolarisés à GERMOND-ROUVRE.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité le nouveau règlement.

➤ **Délibération 18/2024 : Avenant adhésion au service mobilités et évolution professionnelle du Centre de Gestion 79**

M. le Maire présente la convention d'adhésion au service mobilités et évolution professionnelle du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale des Deux-Sèvres qui a pour objet de définir les modalités d'adhésion au service mobilités et évolution professionnelle, la durée et son coût. Cette convention s'adresse particulièrement aux agents. Une information à leur intention sera réalisée notamment au moment de la communication du bulletin de salaire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'avenant à l'adhésion.

3/ DOSSIER : REUNIONS / RENCONTRES / INTERCOMMUNALITE :

- a) M. Le Maire évoque les élections Européennes du 9 juin prochain et fait part aux élus qu'il est nécessaire d'assurer une permanence et de respecter certaines étapes pour le bon déroulement de ces élections, tant pour le vote que pour le dépouillement des résultats. Il y a 4 tranches horaires à raison de 4 personnes par tranche.
- b) M. Le Maire fait un point sur les candidatures au poste de responsable du Restaurant Scolaire, il précise que les entretiens auront lieu le 21 mai.
- c) M. Le Maire apporte des informations concernant la future mise en place du City Stade. Les agents techniques ont réalisé un travail de préparation conséquent sur la plateforme qui a consisté à arracher la végétation, combler les fissures du bitume. La qualité de la surface semble convenir à l'installateur. L'implantation de l'aire de jeux est prévue dans les prochaines semaines.
- d) M. FOUILLET aborde le lancement des 7 Merveilles le 23 juin, de nombreuses activités sont prévues, 2 équipes sont formées pour la commune de GERMOND-ROUVRE, et il serait plus confortable d'avoir des bénévoles supplémentaires pour assurer le bon déroulement de cette journée.
- e) M. Le Maire fait un retour sur le 1^{er} rendez-vous avec l'entreprise en charge de la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'entrée de ROUVRE, il est proposé une réunion publique le jeudi 30 mai pour accueillir les administrés et exposer le calendrier à venir pour ces travaux. Il précise que l'enfouissement des réseaux électriques et électroniques devrait débiter à l'automne.

➤ **Prochain Conseil municipal : Jeudi 27 juin 2024 à 18h15**
Fin du Conseil à 19H40.